## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXAMINÉES LORS DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

Transmises au contrôle de légalité le 17 novembre 2025

- <u>Délibération n°34/2025</u> : <u>Nomination d'un secrétaire de séance</u> Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°35/2025</u>: Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 août 2025- Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°36/2025</u>: Approbation de la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot Territoire d'Énergie Lot (FDEL-Te46) Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°37/2025 : TE46-accord pour travaux d'extension, de dissimulation et de sécurisation du réseau électrique et validation du plan de financement- opération 41889ER Approuvée à l'unanimité</u>
- <u>Délibération n°38/2025</u>: <u>Admission en non-valeur de créances irrecouvrables-budget commune</u> Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°39/2025</u>: Admission en non -valeur de créances irrecouvrables-budget eau Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°40/2025 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024- Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°41/2025 : Syndicat de Lamothe Cassel- présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public 2024-</u> Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°42/2025 : Modification des statuts du SMAEP de Lamothe-Cassel : intégration de la Compétence Assainissement Collectif- Approuvée à l'unanimité</u>
- <u>Délibération n°43/2025</u>: <u>Présentation et porter à connaissance du rapport d'activité 2024 de la COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE (CCQB)-</u> Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°44/2025 : Demandes de fonds de concours auprès de la Communauté de communes Quercy Bouriane dans le cadre de son soutien aux projets communaux, pour des travaux au stade municipal et les travaux de dissimulation de réseaux quartier de la Fontaine- Approuvée à l'unanimité</u>
- <u>Délibération n°45/2025 : Acquisition du bien immobilier sis lieu-dit « Graulières », 104 route de la Nougayrède</u>- Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°46/2025</u>: Participation à la protection sociale complémentaire dans le cadre d'une procédure de labellisation- Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°47/2025 : Redevances Agence de l'eau- révision des taux pour l'année 2026</u>- Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°48/2025 : Eau communale- révision du prix de l'eau- Approuvée à l'unanimité</u>

- <u>Délibération n°49/2025 : Ecole- Frais de fonctionnement année scolaire 2024/2025-</u> Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°50/2025 : Association- attribution d'une subvention exceptionnelle-étoile sportive de pétanque-(M.RUAMPS ne prend pas part au vote) Approuvée à l'unanimité</u>
- <u>Délibération n°51/2025 : Camping- Demande de réduction de loyer 2025</u>) Approuvée à l'unanimité
- <u>Délibération n°52/2025 : Personnel- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité</u>- Approuvée à l'unanimité

Affiché le 18 novembre 2025, Le Maire,

Patrick LABRANDE